

CIRCUIT REGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

2^{ème} EPREUVE M11 INDIVIDUEL FLEURET
EPREUVE M15 INDIVIDUEL FLEURET H2036 (1/8 de finale)
2^{ème} EPREUVE M20 INDIVIDUEL FLEURET

Date : 29 et 30 novembre 2025

Lieu : Complexe Calypso – 730 rue Roger Martin du Gard – 62100 CALAIS
Coordonnées GPS : Latitude : 50.95602 Longitude : 1.88945

Horaires :

Samedi 29 novembre 2025 <i>Ouverture de la salle : 9h00</i>		
M11 H et D	Appel	10h00
	Scratch	10h15
	Début	10h30

Dimanche 30 novembre 2025 <i>Ouverture de la salle : 8h30</i>		
M15 H et D	Appel	9h30
	Scratch	9h45
	Début	10h00
M20 H et D	Appel	12h00
	Scratch	12h15
	Début	12h30

Correspondant : Cédric CRUSSARD – président – 06.32.24.37.96
calaisescrime@gmail.com

Formule : Cf. Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF

M11 fleuret :

Tour de poule N°1 (match court 4 touches) sans éliminés de 6 (ou 5) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club,

Tour de poule N°2 (match long 8 touches) sans éliminés de 4 (ou 3 avec 2 vagues) tireurs, composé grâce au classement du tour 1,

Tableau Elimination Directe (match long 8 touches) composé grâce au classement cumulé des tours de poules ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

M15 fleuret : Épreuve uniquement réservée aux M15 licencié(e)s en Hauts-de-France.

Tour de poule sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement régional actualisé avec décalage par club

Tableau Elimination Directe composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

M20 fleuret :

Tour de poule sans éliminés de 7 (ou 6) tireurs, composé grâce au classement national actualisé avec décalage par club

Tableau Elimination Directe composé grâce à l'indice du tour de poule ; on ne tire pas la 3^{ème} place.

Inscriptions : Le **mercredi 26 novembre 2025** (23H59 dernier délai) est fixé comme date limite d'engagement.

Elles seront effectuées exclusivement par les clubs, en ligne sur le site de la FFE

<http://dirigeant.escrime-ffe.fr/>

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : calaisescrime@gmail.com (présentation de la licence à la table d'inscription)

Engagements :

M11 fleuret : droit d'engagement de **12 €**.

M15 fleuret : droit d'engagement de **15 €**.

M20 fleuret : droit d'engagement de **15 €**.

Une sur-revalorisation des frais d'engagement pour les inscriptions tardives est portée à 3 fois le coût initiale

A payer obligatoirement en ligne via HelloAsso avec le lien suivant ou le QR code



<https://www.helloasso.com/associations/cercle-des-armes-de-calais/evenements/competitions-29-30-novembre-2025-calais>

En cas d'absence non signalée de tireurs engagés, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireurs d'un même club engagés sont absents, le droit pour ce club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

Arbitrage : 1 arbitre à partir de 4 tireurs au quota club.

Non présentation d'arbitre(s) : une amande de 200€ sera appliquée aux clubs ne présentant pas le nombre d'arbitres nécessaires.

Equipement : Cf. Règlement FFE

Règlement : Cf. cahier des charges FFE et Ligue régionale

Récompenses : Les 4 premières dames et les 4 premiers hommes sont récompensés

Accès aux pistes : outre les tireurs, l'accès aux pistes sera autorisé au comité organisateur, aux arbitres et aux maîtres d'armes

Directoire technique : Il sera formé et affiché avant le début de l'épreuve. Pour le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision, en conformité avec le règlement de la FFE

Restauration : Une buvette sera disponible sur place pendant toute la durée de la compétition. Paiement CB accepté.

Partenaires :

